

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

litions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

ND : 31483

Déclaration de Maladie : N° P19- 0007796

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2466

Société :

Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Amessoussi Saïda Date de naissance : 1954

Adresse :

30, Rue Ain el Mnas, les Roya El SARRAH, Casablanca

Tél. :

0668971004 Total des frais engagés : 14940 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Rachid LARAKI
Médecine Interne
600, Bd Brahim Riahi, n°. 22 10 Casablanca
Tel. : 05 22 98 16 09 - Fax : 05 22 98 14 00

Date de consultation :

30/06/2020

Nom et prénom du malade :

Amessoussi Saïda

Age: 66ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Sclérose démyélinisante

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

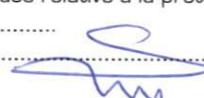
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

CASA

Le : 02/07/2020

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30/06/2020	18	100	1494,00	Dr Rachid LARAKI Médecin Interniste B. Braham Kassab n° 5 - 20100 Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DU POURVU Tél: 0522 26 89 13 - Fax: 0522 48 12 22	30.6.20	1494,00

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
.....
.....
.....

AUXILIAIRES MEDICAUX

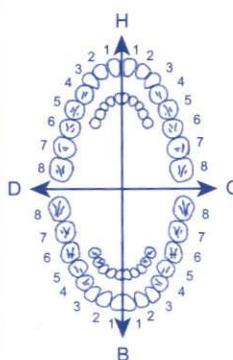
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
.....		
.....		
.....		

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

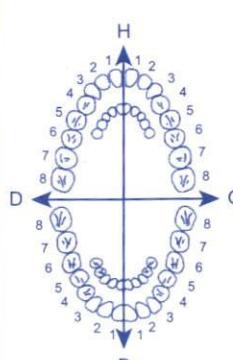
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
	Coefficient DES TRAVAUX
.....	MONTANTS DES SOINS
.....	DEBUT D'EXECUTION
.....	FIN D'EXECUTION
.....	Coefficient DES TRAVAUX
.....	MONTANTS DES SOINS
.....	DATE DU DEVIS
.....	DATE DE L'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DOCTEUR RACHID LARAKI

ANCIEN RESIDENT DU COLLEGE DE MEDECINE
DES HOPITAUX DE PARIS

ANCIEN CHEF DE CLINIQUE A LA FACULTE
DE PARIS VI (PITIE-SALPETRIERE)

MEDECINE INTERNE

30/06/2020

F. no
Soudri
Saïdi

249 x 6
— Asthma **SV**

1494 ACP 3 fois / Jour

Treatment pour Bron



ARTIMAX

Forme et présentation
Pilulier de 45 comprimés

Composition :
Poudre de cartilage de poisson, acide ascorbique, magnésium, gélules

ARTIMAX®

**Confort et Souplesse
Articulaire**

de poisson, acide ascorbique, magnésium, gélules

Poudre de cartilage de poisson

Poudre de cartilage de poisson (Chondroitine)

Extrait sec de prêle

Acide ascorbique (Vitamine C)

Manganèse

LOT 19242/FC5
08/2022 PPC 249,00

3 comprimés	% AJR*/3 comprimés
80,1 mg	99 %
2,1 mg	99 %

*Apport Journalier recommandé

Propriétés Nutritionnelles :

Artimax® associe les bienfaits de cinq ingrédients actifs pour soulager et renforcer les articulations.

Le **Glucosamine et la Chondroïtine** à 1500 mg et 1200 mg permettent de restaurer les fonctions articulaires.

La **prêle** apporte de la silice permettant la reminéralisation et l'amélioration de la souplesse des tendons.

La **vitamine C** intervient dans la formation du collagène pour assurer la fonction normale des cartilages et des os.

Le **manganèse** contribue à la formation normale de tissus conjonctifs dont le cartilage des articulations.

Conseils d'utilisation :

1 Comprimé à avaler trois fois par jour.

Se référer à la prescription médicale.

Précautions d'emploi :

Contre-indiqué en cas d'allergie à l'un des ingrédients.

Ne peut être utilisé par la femme enceinte et allaitante.

Fabriqué par Laboratoires Strapharm

Distribué par Ramo-Pharm

ARTIMAX

Forme et présentation
Pilulier de 45 comprimés

Composition :
Poudre de cartilage de poisson, acide ascorbique, magnésium, gélules

ARTIMAX®

Confort et Souplesse Articulaire

de poisson, acide ascorbique, magnésium, gélules

Poudre de cartilage de poisson

Poudre de cartilage de poisson (Chondroitine)

Extrait sec de prêle

Acide ascorbique (Vitamine C)

Manganèse

LOT 19242/FC5
08/2022 PPC 249,00

3 comprimés	% AJR*/3 comprimés
80,1 mg	99 %
2,1 mg	99 %

*Apport Journalier recommandé

Propriétés Nutritionnelles :

Artimax® associe les bienfaits de cinq ingrédients actifs pour soulager et renforcer les articulations.

Le **Glucosamine et la Chondroïtine** à 1500 mg et 1200 mg permettent de restaurer les fonctions articulaires.

La **prêle** apporte de la silice permettant la reminéralisation et l'amélioration de la souplesse des tendons.

La **vitamine C** intervient dans la formation du collagène pour assurer la fonction normale des cartilages et des os.

Le **manganèse** contribue à la formation normale de tissus conjonctifs dont le cartilage des articulations.

Conseils d'utilisation :

1 Comprimé à avaler trois fois par jour.

Se référer à la prescription médicale.

Précautions d'emploi :

Contre-indiqué en cas d'allergie à l'un des composants.

Ne peut être utilisé par la femme enceinte et allaitante.

Fabriqué par Laboratoires Strapharm

Distribué par Ramo-Pharm

ARTIMAX

Forme et présentation
Pilulier de 45 comprimés

Composition :
Poudre de cartilage de poisson, acide ascorbique, magnésium, gélules

ARTIMAX®

Confort et Souplesse Articulaire

de poisson, acide ascorbique, magnésium, gélules

Poudre de cartilage de poisson

Poudre de cartilage de poisson (Chondroitine)

Extrait sec de prêle

Acide ascorbique (Vitamine C)

Manganèse

LOT 19242/FC5
08/2022 PPC 249,00

3 comprimés	% AJR*/3 comprimés
80,1 mg	99 %
2,1 mg	99 %

*Apport Journalier recommandé

Propriétés Nutritionnelles :

Artimax® associe les bienfaits de cinq ingrédients actifs pour soulager et renforcer les articulations.

Le **Glucosamine et la Chondroïtine** à 1500 mg et 1200 mg permettent de restaurer les fonctions articulaires.

La **prêle** apporte de la silice permettant la reminéralisation et l'amélioration de la souplesse des tendons.

La **vitamine C** intervient dans la formation du collagène pour assurer la fonction normale des cartilages et des os.

Le **manganèse** contribue à la formation normale de tissus conjonctifs dont le cartilage des articulations.

Conseils d'utilisation :

1 Comprimé à avaler trois fois par jour.

Se référer à la prescription médicale.

Précautions d'emploi :

Contre-indiqué en cas d'allergie à l'un des composants.

Ne peut être utilisé par la femme enceinte et allaitante.

Fabriqué par Laboratoires Strapharm

Distribué par Ramo-Pharm

Complément alimentaire n'est pas un médicament

ARTIMAX

Forme et présentation
Pilulier de 45 comprimés

Composition :
Poudre de cartilage de poisson, acide ascorbique, magnésium, gélules

ARTIMAX®

Confort et Souplesse Articulaire

de poisson, acide ascorbique, magnésium, gélules

Poudre de cartilage de poisson

Poudre de cartilage de poisson (Chondroitine)

Extrait sec de prêle

Acide ascorbique (Vitamine C)

Manganèse

LOT 19242/FC5
08/2022 PPC 249,00

3 comprimés	% AJR*/3 comprimés
80,1 mg	99 %
2,1 mg	99 %

*Apport Journalier recommandé

Propriétés Nutritionnelles :

Artimax® associe les bienfaits de cinq ingrédients actifs pour soulager et renforcer les articulations.

Le **Glucosamine et la Chondroïtine** à 1500 mg et 1200 mg permettent de restaurer les fonctions articulaires.

La **prêle** apporte de la silice permettant la reminéralisation et l'amélioration de la souplesse des tendons.

La **vitamine C** intervient dans la formation du collagène pour assurer la fonction normale des cartilages et des os.

Le **manganèse** contribue à la formation normale de tissus conjonctifs dont le cartilage des articulations.

Conseils d'utilisation :

1 Comprimé à avaler trois fois par jour.

Se référer à la prescription médicale.

Précautions d'emploi :

Contre-indiqué en cas d'allergie à l'un des composants.

Ne peut être utilisé par la femme enceinte et allaitante.

Fabriqué par Laboratoires Strapharm

Distribué par Ramo-Pharm

Complément alimentaire n'est pas un médicament

ARTIMAX

Forme et présentation
Pilulier de 45 comprimés

Composition :
Poudre de cartilage de poisson, acide ascorbique, magnésium, gélules

ARTIMAX®

Confort et Souplesse Articulaire

de poisson, acide ascorbique, magnésium, gélules

Poudre de cartilage de poisson

Poudre de cartilage de poisson (Chondroitine)

Extrait sec de prêle

Acide ascorbique (Vitamine C)

Manganèse

LOT 19242/FC5
08/2022 PPC 249,00

3 comprimés	% AJR*/3 comprimés
80,1 mg	99 %
2,1 mg	99 %

*Apport Journalier recommandé

Propriétés Nutritionnelles :

Artimax® associe les bienfaits de cinq ingrédients actifs pour soulager et renforcer les articulations.

Le **Glucosamine et la Chondroïtine** à 1500 mg et 1200 mg permettent de restaurer les fonctions articulaires.

La **prêle** apporte de la silice permettant la reminéralisation et l'amélioration de la souplesse des tendons.

La **vitamine C** intervient dans la formation du collagène pour assurer la fonction normale des cartilages et des os.

Le **manganèse** contribue à la formation normale de tissus conjonctifs dont le cartilage des articulations.

Conseils d'utilisation :

1 Comprimé à avaler trois fois par jour.

Se référer à la prescription médicale.

Précautions d'emploi :

Contre-indiqué en cas d'allergie à l'un des composants.

Ne peut être utilisé par la femme enceinte et allaitante.

Fabriqué par Laboratoires Strapharm

Distribué par Ramo-Pharm

Complément alimentaire n'est pas un médicament

ARTIMAX

Forme et présentation
Pilulier de 45 comprimés

Composition :
Poudre de cartilage de poisson, acide ascorbique, magnésium, gélules

ARTIMAX®

Confort et Souplesse Articulaire

de poisson, acide ascorbique, magnésium, gélules

Poudre de cartilage de poisson

Poudre de cartilage de poisson (Chondroitine)

Extrait sec de prêle

Acide ascorbique (Vitamine C)

Manganèse

LOT 19242/FC5
08/2022 PPC 249,00

3	% AJR*/3 comprimés
80,1 mg	99 %
2,1 mg	99 %

*Apport Journalier recommandé

Propriétés Nutritionnelles :

Artimax® associe les bienfaits de cinq ingrédients actifs pour soulager et renforcer les articulations.

Le **Glucosamine et la Chondroïtine** à 1500 mg et 1200 mg permettent de restaurer les fonctions articulaires.

La **prêle** apporte de la silice permettant la reminéralisation et l'amélioration de la souplesse des tendons.

La **vitamine C** intervient dans la formation du collagène pour assurer la fonction normale des cartilages et des os.

Le **manganèse** contribue à la formation normale de tissus conjonctifs dont le cartilage des articulations.

Conseils d'utilisation :

1 Comprimé à avaler trois fois par jour.

Se référer à la prescription médicale.

Précautions d'emploi :

Contre-indiqué en cas d'allergie à l'un des composants.

Ne peut être utilisé par la femme enceinte et allaitante.

Fabriqué par Laboratoires Strapharm

Distribué par Ramo-Pharm

Complément alimentaire n'est pas un médicament